

CONDITIONS GENERALES DE VENTE en date du 31/12/2016**ARTICLE PREMIER - Champ d'application**

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des services et outils numériques proposés par LOCALNOVA sur son site Internet www.localnova-finance.fr, savoir :

1-1. La délivrance de conseils budgétaires et financiers

Il s'agit notamment de prestations de conseils budgétaires, d'études financières prospectives, d'évaluations financières et de conseils financiers (évaluation des financements, gestion de la dette, valorisation de produits complexes)

1-1-1. Conseils budgétaires

Il s'agit de prestations de nature intellectuelle qui consistent à conseiller les clients dans divers domaines budgétaires (notation financière, prévision budgétaire, gestion de projet...)

1-1-2. Conseils financiers

Il s'agit de prestations de nature intellectuelle qui consistent à conseiller les clients dans divers domaines financiers (évaluation du profil de risque, valorisation du passif bancaire, mise en place de financements...). Les conseils peut également reposer sur une assistance opérationnelle pour la diversification de la ressource financière (mobilisation de l'EPARGNE PRIVEE éventuellement locale), la GESTION ET/OU LA SECURISATION de l'encours de DETTE existant et la RECHERCHE DE PARTENAIRES BANCAIRES pour les placements, crédits et dettes (sous conditions de montant et de notation). Cette activité est exercée dans le cadre d'un agrément, en qualité de CIF.

1-2. L'accès à une plateforme d'outils budgétaires et financiers**1-2-1. Outils budgétaires**

La plateforme budgétaire propose notamment, en ligne des outils de NOTATION financière, de COMMUNICATION financière réalisée à l'occasion des votes du budget primitif et du compte administratif et de RETRO et PROSPECTIVE financière.

1-2-2. Outils financiers

La plateforme financière offre notamment, en ligne, des éditeurs de cahier des charges et propose des outils de gestion de la dette des différents budgets de la collectivité.

1-2-3. Liste (non exhaustive) des principaux outils budgétaires et financiers disponibles sur la plateforme**✓ Notation Financière :**

Calcul d'une notation financière sur la base des deux derniers comptes administratifs saisis en ligne par la collectivité et d'une projection à deux ans. La notation financière est établie sur la base d'une méthodologie et d'une échelle de notation propre à LOCALNOVA dont elle est propriétaire. La notation financière réalisée par LOCALNOVA est destinée à un usage d'information, d'évaluation financière et de positionnement sur une échelle de notation de LOCALNOVA disponible sur son site. Elle ne peut être destinée à délivrer à des tiers une garantie de solvabilité de la collectivité.

La saisie en ligne réalisée par la collectivité doit être d'une totale concordance avec les données de son document budgétaire officiel pour l'année concernée. Quelle que soit la qualité du demandeur, la notation est toujours transmise au responsable de l'exécutif de la collectivité par courrier confidentiel. La notation donne lieu à la production d'un rapport de notation de 15 pages.

✓ **Document de présentation budgétaire des BP et/ou CA :**

LOCALNOVA propose aux Communes, EPCI, Départements et Régions, SIVOM, CCAS, SDIS un KIT DE PRESENTATION BUDGETAIRE dédié aux élus et décideurs financiers pour leur permettre de restituer instantanément (en ligne) et sous une forme simple et accessible à tous, des tableaux et des graphiques décrivant les principales orientations budgétaires de 2 comptes (Budget Primitif) ainsi que leurs exécutions (Compte Administratif). Le document est composé d'un visuel de 15-22 pages de tableaux et graphiques à utiliser lors des réunions d'élus, des présentations au public ou bien lors des communiqués avec la presse. (doc.PDF).

✓ **Kit de Communication Financière avec moyennes nationales :**

LOCALNOVA propose aux Communes, EPCI et SDIS un KIT DE PRESENTATION BUDGETAIRE dédié aux élus et décideurs financiers pour leur permettre de restituer instantanément (en ligne) et sous une forme simple et accessible à tous, des tableaux et des graphiques décrivant les principales orientations budgétaires (Budget Primitif) ainsi que leurs exécutions (Compte Administratif). Le document est composé d'un visuel de 15-20 pages de tableaux et graphiques à utiliser lors des réunions d'élus, des présentations au public ou bien lors des communiqués avec la presse. (doc.PDF). Ce document intègre les moyennes nationales produites par les organismes compétents.

✓ **Moyennes nationales :**

LOCALNOVA propose aux Communes, EPCI et SDIS un document permettant de positionner sa situation budgétaire, d'endettement et le cas échéant fiscale avec des collectivités de même profil. La production du document est numérique. Le document est composé d'une page de tableaux à utiliser lors des réunions d'élus, des présentations au public ou bien lors des communiqués avec la presse. (doc.PDF). Ce document intègre les moyennes nationales produites par les organismes compétents.

✓ **Tableaux de bord d'évaluation labélisés « synthèse » ou « aide à la décision » :**

LOCALNOVA propose aux Communes, EPCI, Départements et Régions, SIVOM, CCAS, SDIS des tableaux de bord d'évaluation financière modulables et appliqués aux documents de présentation des CA, des BP, de la rétrospective et de la prospective. Ils permettent aux élus et décideurs financiers de visualiser les tendances entre plusieurs comptes et d'identifier les points forts et points faibles des différents comptes observés. Le document est composé d'un visuel de 1 page de tableaux et graphiques à utiliser lors des réunions d'élus, des présentations au public ou bien lors des communiqués avec la presse. (doc.PDF).

✓ **Prospective Financière :**

LOCALNOVA propose en ligne deux simulateurs financiers prospectifs, l'un simplifié et le second expert pour tester directement l'impact financier des orientations budgétaires de la collectivité à 5 ans. Ce simulateur est prioritairement réservé aux départements, communes et EPCI, CCAS, SIVOM, SDIS. Le simulateur LOCALNOVA s'appuie sur :

- le dernier compte administratif approuvé,
- les hypothèses d'évolution de recettes et de dépenses de fonctionnement,
- les hypothèses d'évolution des bases et des taux de la fiscalité directe (pour les collectivités concernées),
- les projets d'équipement,
- les hypothèses d'emprunt

Le simulateur calcule instantanément les équilibres budgétaires et le tableau des flux financiers ainsi que les principaux ratios sur une période de 5 années proposent des solutions d'ajustement. La prospective propose une capacité d'analyse très fine, la gestion d'un PPI et la restitution dans un document PDF en couleur facilement personnalisable.

LOCALNOVA peut proposer également, sur demande expresse de la collectivité locale, une Notation Financière prospective théorique, calculée sur la base de la situation financière projetée à 5 ans. Cette notation est calculée selon la méthodologie présentée dans la rubrique prestation Notation Financière.

✓ **Rétrospective Financière** :

LOCALNOVA propose en ligne et en accès libre une rétrospective budgétaire retraçant les évolutions budgétaires de la collectivité à 5 ans. Cet outil numérique est prioritairement réservé aux départements, communes, EPCI, SIVOM, CCAS et SDIS. Le simulateur LOCALNOVA s'appuie sur les 5 derniers comptes administratifs approuvés et propose également une analyse sur une série budgétaire discontinue.

✓ **Gestion de Projet (PPI)** :

LOCALNOVA propose en ligne un gestionnaire de projet ou PPI permettant la création de projet, la gestion partagée avec la DST, le suivi des projets et la connexion avec le logiciel de prospective.

✓ **Consolidation budgétaire** :

LOCALNOVA propose de nombreux progiciels de consolidation avec les budgets annexes, les collectivités d'un territoire donné dédiés à l'analyse financière rétro et prospective.

✓ **Observatoire budgétaire** :

LOCALNOVA propose de nombreux observatoires pour permettre les comparaisons et le suivi des évolutions budgétaires sur de très nombreux champs budgétaires, comptables, fiscaux d'endettement.

✓ **Editeur de cahier des charges** :

LOCALNOVA propose l'édition en ligne de cahier dédié à la consultation crédit, placement et dette. Les formulaires de saisie en ligne ont été conçus sur la base des produits les plus couramment utilisés par les acteurs publics locaux. Les cahiers des charges sont volontairement simples et faciles d'usage.

Le cahier des charges généré automatiquement au terme de la saisie de la collectivité est déposé dans la rubrique correspondante de l'espace client.

Ces Conditions Générales de Vente sont accessibles à tout moment sur ce site Internet et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées par LOCALNOVA et son portail web constituent la preuve de l'ensemble des transactions.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

LOCALNOVA S.A.S.
1025, avenue Henri Becquerel – 10 Parc club millénaire 34000 MONTPELLIER
Tel : +33 (0) 9 72 29 39 33 - Fax : +33 (0) 9 72 29 34 94
Internet : www.localnova-finance.fr

Les prestations de service présentées sur le présent site Internet sont proposées à la vente pour la France métropolitaine et d'Outre-Mer.

Les modifications de ces Conditions Générales de Vente sont opposables aux utilisateurs du site à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux transactions conclues antérieurement.

La validation de la commande de services par le Client vaut acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation de ces prestations.

ARTICLE 2 – Commandes

2-1. Conseils budgétaires et financiers

Les prestations de conseil budgétaire et financier (article 1-1), de recherche de partenaires bancaires, de valorisation de prêts structurés complexes, de mobilisation de l'épargne privée et de notation financière approfondie font l'objet d'un bon de commande spécifique ou d'un contrat de prestation de service spécifique, venant compléter les présentes conditions générales.

2-1-1. Conseils budgétaires

Les prestations de conseil budgétaire (article 1-1-1) font l'objet d'un bon de commande ou contrat de prestation de service spécifique qui sera adressé au Client dans les meilleurs délais à compter de sa demande.

Dans un délai de DIX (10) jours à compter de la réception du bon de commande spécifique, le Client devra en transmettre (par courrier électronique, courrier postal, télécopie, fax...) un exemplaire signé au Prestataire.

La vente des prestations de conseil budgétaire sera considérée comme définitive à compter de la réception par le Prestataire du bon de commande spécifique signé par le Client

2-1-2. Conseils financiers

Les prestations de conseil financier (article 1-1-2) font l'objet d'un contrat de prestation de service spécifique qui sera adressé au Client dans les meilleurs délais à compter de sa demande.

Dans un délai de DIX (10) jours à compter de la réception du contrat de prestation de service spécifique, le Client devra en transmettre (par courrier électronique, courrier postal, télécopie, fax...) un exemplaire signé au Prestataire.

La vente des prestations de conseil financier sera considérée comme définitive à compter de la réception par le Prestataire du contrat de prestation de service spécifique signé par le Client.

2-2. Outils budgétaires et financiers mis à disposition sur la Plateforme

2-2-1. Outils budgétaires

Le Client sélectionne sur le site les outils budgétaires (articles 1-2-1 et 1-2-3) qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

- Abonnement (NovaNumérique) incluant Kit de présentation budgétaire DOB et CA, la Prospective financière, la Rétrospective, Editeur de Cahier des Charges, Administration des demandes, Moyennes nationales par strate de population telles que publiées par les organismes compétents Espace Client, Newsletter.
- Abonnement (NovaGestion) incluant les prestations NovaNumérique et les tableaux de bord d'évaluation financière modulable et appliqués aux documents de présentation des CA, des BP, de la rétrospective et de la prospective.
- Abonnement (NovaExpert) incluant les prestations NovaGestion et l'analyse experte des chapitres 011/012/65/73/74 au sein des documents de présentation des CA, des BP, de la rétrospective et de la prospective.
- Abonnement (NovaPremium) incluant en sus des prestations de l'un des abonnements de base choisis NovaNumérique, NovaGestion ou NovaExpert, la notation financière et une assistance à la réalisation d'une prospective.
- Abonnement (NovaMillenium) incluant en sus des prestations de l'un des abonnements de base choisis NovaNumérique, NovaGestion ou NovaExpert, la réalisation de 2 prospectives et l'édition d'un rapport commenté.

- Abonnement (NovaDépartement) incluant en sus des prestations de l'un des abonnements de base choisis NovaNumérique, NovaGestion ou NovaExpert, au titre de la plateforme d'analyse financière individuelle la mise à disposition de l'une ou de toutes les plateformes suivantes :
 - Consolidation des budgets annexes (retro et prospective)
 - Comparaison des collectivités de même catégorie avec rapport et data-visualisation,
 - Diagnostic et Comparaison des collectivités du département avec rapport et data-visualisation,
 - Diagnostic et Comparaison des SDIS

- Abonnement (NovaEPCI ou NovaDiagnostic ou NovaObservatoire) incluant en sus des prestations de l'un des abonnements de base choisis NovaNumérique, NovaGestion ou NovaExpert, au titre de la plateforme d'analyse financière individuelle la mise à disposition de l'une ou de toutes les plateformes suivantes :
 - Consolidation des budgets annexes (retro et prospective)
 - Comparaison des collectivités de même catégorie avec rapport et data-visualisation,
 - Diagnostic et Comparaison des collectivités du territoire avec rapport et data-visualisation,
 - Diagnostic et Comparaison des budgets annexes de même catégorie d'autres collectivités avec rapport et data-visualisation,

- Validation de l'abonnement NovaNumérique, NovaExpert, NovaGestion, NovaPremium ou NovaMillenium. La vente de la prestation ne sera considérée comme définitive qu'après acceptation sans réserve du bon de commande par une personne dûment habilitée et sa transmission au prestataire. LOCALNOVA adresse en retour sur la boîte mail du client une confirmation de l'acceptation du bon de commande.

- Procédure d'abonnement : Edition du bon de commande LOCALNOVA soit par téléchargement en ligne soit par impression d'un bon de commande transmise directement par mail, sélection de la prestation choisie par la collectivité et saisie des informations requises dans les zones grisées, lecture des conditions générales de vente, signature et transmission du bon de commande par fax ou sur la boîte mail bdc@localnova.fr. Le délai de réalisation de la prestation ou de mise à disposition des outils numériques débute à compter de la réception du bon de commande.

2-2-2. Outils financiers

Le Client sélectionne sur le site les outils financiers (articles 1-2-2 et 1-2-3) qu'il désire commander, selon les modalités suivantes :

Les outils financiers choisis par le Client font l'objet d'un devis qui sera adressé au Client dans les meilleurs délais à compter de sa demande.

Dans un délai de DIX (10) jours à compter de la réception du devis, le Client devra en transmettre (par courrier électronique, courrier postal, télécopie, fax...) un exemplaire signé au Prestataire.

Dès réception du devis signé par le Client, le Prestataire lui transmettra, dans les meilleurs délais, un Contrat de mise à disposition.

Dans un délai de DIX (10) jours à compter de la réception du Contrat de mise à disposition, le Client devra en transmettre, par courrier postal, un exemplaire original signé au Prestataire.

ARTICLE 3 – Tarifs

Les prestations proposées par le Prestataire sont fournies aux tarifs mentionnés :

- Sur le bon de commande ou contrat de prestation de service spécifique (envoyé préalablement), s'agissant des services budgétaires ;
- Sur le contrat de prestation de service spécifique (envoyé préalablement), s'agissant des services financiers ;

- Sur le bon de commande (téléchargeable en ligne ou transmis par LOCALNOVA), s'agissant des Outils budgétaires mis à disposition sur la Plateforme
- Sur le devis (envoyé préalablement) et le contrat de mise à disposition, s'agissant des Outils financiers mis à disposition sur la Plateforme.

Les prix sont exprimés en Euros, HT et doivent être majorés de la TVA en vigueur à la date de signature du bon commande, du devis ou du contrat.

S'agissant de la mise à disposition des outils budgétaires et financiers sur la Plateforme, il est expressément précisé ce qui suit :

- En cas de remise sur, elle ne s'applique que pour la première année d'abonnement (période 1) et figure sous la forme d'un % mentionné sur le bon de commande dans la partie intitulée « code promotionnel ».
- Le tarif applicable au titre de la période débutant après la 1ère date anniversaire (période 2) et celui applicable au titre de la période débutant après la 2ème date anniversaire (période 3) est celui mentionné sur le BDC initial (hors remise) éventuellement majoré, à prestations équivalentes, du dernier taux d'inflation publié par l'INSEE. Cette éventuelle majoration s'applique au tarif en vigueur au titre de la période immédiatement antérieure.

En cas de modification substantielle de prestations un nouveau bon de commande ou un nouveau contrat est requis.

Une facture est établie par le Vendeur et remise au Client lors de la fourniture des prestations de services commandées.

Les commandes de prestations de services à la carte ou spécifiques du Client, auxquelles ces tarifs ne peuvent s'appliquer, feront l'objet d'un devis préalablement accepté par celui-ci. Les devis établis par le Prestataire sont valables pour une durée d'un (1) mois, à compter de leur date d'établissement.

ARTICLE 4 - Conditions de paiement

Aucun paiement n'est effectué sur le site.

Sauf dispositions spécifiques prévues dans les Contrats de mise à disposition ou les Contrats de prestation de services, le règlement intervient soit par virement soit par chèque bancaire à la discrétion du client et dans un délai maximal de 30 jours courant à compter de la date mentionnée sur la facture éditée par LOCALNOVA.

En cas de paiement par Chèque, ce dernier doit être adressé à LOCALNOVA – 1025 avenue Henri Becquerel – 10 parc club millénaire - 34000 MONTPELLIER.

En cas de paiement par chèque bancaire, celui-ci est remis à l'encaissement dès réception. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Prestataire.

En cas de retard de paiement et de versement des sommes dues par le Client au-delà du délai ci-dessus fixé, et après la date de paiement figurant sur la facture adressée à celui-ci, des pénalités de retard calculées au taux annuel de 5% du montant TTC du prix de la fourniture des prestations de services figurant sur ladite facture, seront acquises automatiquement et de plein droit au Prestataire, sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de l'intégralité des sommes dues par le Client, sans préjudice de toute autre action que le Prestataire serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client.

En outre, le Prestataire se réserve le droit, en cas de non-respect des conditions de paiement figurant ci-dessus, de suspendre ou d'annuler la fourniture des prestations de services commandées par le Client et/ou de suspendre l'exécution de ses obligations.

En cas d'annulation de la commande par le Client dans un délai de 2 mois après son acceptation par le Prestataire, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, une indemnité, à titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice ainsi subi, sera due par le client. Cette indemnité correspond en cas d'abonnement au montant total de

l'abonnement pour l'année civile en cours et correspond à 30% du montant total de la prestation à la carte si aucune prestation n'a été délivrée.

ARTICLE 5 - Fourniture des Prestations

Les services commandés par le Client seront fournis sans délai pour la prestation numérique « DOB-Résultat, la rétrospective la prospective et les éditeurs de cahier des charges, dans un délai maximum de 7 jours pour la notation financière et le kit de communication financière et de 20 jours pour la notation financière approfondie. Les prestations sont délivrées soit à l'adresse indiquée par le Client sur le bon de commande (notation financière et notation financière approfondie) et/ou déposer sur son espace client.

Le Prestataire s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les prestations demandées par le Client dans les délais ci-dessus précisés. Toutefois, ces délais sont communiqués à titre indicatif et un dépassement éventuel ne pourra donner lieu à aucun dommage et intérêts, retenue ou annulation de la commande par le Client.

Toutefois, si les services commandés n'ont pas été fournis dans un délai de 5 jours après la date indicative ci-dessus précisée, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la vente pourra être résolue à la demande écrite du Client ou du Prestataire. Les sommes éventuellement versées par le Client lui seront alors restituées sans délai, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue, sauf dans le cas où les prestations auraient déjà été utilisées par le client.

A défaut de réserves ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des prestations, celles-ci seront réputées conformes à la commande, en quantité et qualité.

Le Client disposera d'un délai de 3 jours à compter de la fourniture des prestations et de la réception de celles-ci pour émettre, par écrit, de telles réserves ou réclamations, avec tous les justificatifs y afférents, auprès du Prestataire.

Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

Le Prestataire rectifiera dans les plus brefs délais et à ses frais, les prestations fournies dont le défaut de conformité aura été dûment prouvé par le Client.

ARTICLE 6 – Durée - Clause de dénonciation

A l'exception des conseils budgétaires et financiers et des prestations à la carte dont les durées et clause de dénonciation sont définies dans des contrats spécifiques, l'abonnement donnant accès à une plateforme d'outils budgétaires et financiers est conclu pour une durée soit de 1 an renouvelable tous les ans par tacite reconduction soit de 3 ans couvrant 3 années civiles voire 4 années dès lors que l'abonnement est conclu sur le second semestre d'une année civile. Dans ce dernier cas, le contrat est renouvelé au terme des 3-4 ans tous les ans par tacite reconduction. La date d'échéance est fixée au 31/12 de chaque année.

Au terme de chaque date d'échéance, le client et le fournisseur dispose de la faculté de résilier l'abonnement sans frais et avec un préavis de 30 jours calendaires. La résiliation doit être formalisée par courrier RAR adressé au siège de LOCALNOVA dès lors que la dénonciation est initiée par la collectivité ou au siège de la collectivité dès lors que la dénonciation est initiée par LOCALNOVA.

ARTICLE 7 - Responsabilité du Prestataire – Garantie

Le Prestataire garantit, conformément aux dispositions légales, le Client, contre tout vice caché, provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des prestations fournies et les rendant impropres à l'usage auxquelles elles étaient destinées, à l'exclusion de toute négligence ou faute du Client, et contre tout défaut de conformité de celles-ci.

Afin de faire valoir ses droits, le Client devra, sous peine de déchéance de toute action s'y rapportant, informer le Prestataire, par écrit, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 5 jours à compter de leur découverte.

Le Prestataire rectifiera ou fera rectifier les services jugés défectueux pendant une durée de 10 jours à compter de leur réception par le client.

La garantie du Prestataire est limitée au remboursement des prestations payées par le Client et ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française.

Les services fournis par l'intermédiaire du site Internet du Prestataire sont conformes à la réglementation en vigueur en France. La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des services demandés, de vérifier.

LOCALNOVA ne saurait enfin être tenue responsable des conséquences résultant de la mauvaise utilisation des services vendus sur le site.

ARTICLE 8 – Sécurité des données, Informatiques et Libertés et Politique de confidentialité

Sécurité des données

Les formulaires de saisie en ligne localnova-finance.fr (données budgétaires, fiscales et d'endettement, les demandes relatives à un crédit, placement, épargne) sont sécurisés grâce à un système de cryptage des informations par protocole Secure Socket Layer (SSL). Il s'agit d'un protocole de communication d'information qui permet d'assurer l'authentification, la confidentialité et l'intégrité des données échangées.

Loi informatique et Liberté

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandés au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

LOCALNOVA s'engage à respecter scrupuleusement les obligations de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à "l'informatique, aux fichiers et aux libertés" ainsi que les principes déontologiques qui en découlent quant aux informations personnelles que vous pouvez être amené à lui communiquer dans le cadre de votre navigation sur son site web. Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du site du Prestataire a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL. Le site www.localnova-finance.fr a reçu les numéros d'enregistrement à la CNIL 1553281, 1553279 et 1553277.

Données personnelles

Les données personnelles, c'est à dire le nom, l'adresse postale, le n° de téléphone, l'adresse e-mail ainsi que toute donnée communiquée sur notre site web ou générée par votre navigation constituent des données confidentielles ; conformément aux obligations légales nous conservons ces informations dans des conditions de sécurité renforcées et selon des durées limitées dans le temps proportionnelles aux finalités pour lesquelles vous nous les avez communiquées ; elles ne sont accessibles qu'aux personnels habilités et ne sont utilisées que dans le cadre des finalités pour lesquelles elles nous ont été communiquées, notamment pour traiter des demandes en ligne et/ou pour transmettre en retour l'information demandée à travers le remplissage du formulaire ou l'envoi d'e-mail. Certaines informations demandées dans les formulaires ont un caractère obligatoire ; si vous choisissez de ne pas nous les communiquer nous ne pourrions pas traiter votre demande. localnova-finance est responsable du traitement de vos données et destinataire de ces informations.

Données budgétaires

Les données budgétaires historiques de la collectivité sont réputées publiques. Néanmoins, LOCALNOVA s'engage à ne faire aucune exploitation individuelle des données saisies par le client ou par lui-même à l'exception de l'exploitation liée à la réalisation directe des prestations objets de la commande. En revanche, le client accepte expressément que ses données individuelles puissent être consolidées avec des données comparables d'autres collectivités et utilisées par le prestataire dans le cadre d'étude globale destinée à mesurer les grandes tendances budgétaires nationales.

Les données prospectives renseignées par le client dans le cadre de la prospective ou de la notation sont réputées privées et entièrement confidentielles. LOCALNOVA s'interdit d'en faire le moindre usage ou exploitation dans le cadre

d'étude individuelle ou groupée. Au terme de la mission ou de l'abonnement le client dispose de la faculté de demander à LOCALNOVA de supprimer de ces bases toutes les données le concernant et notamment celles relatives à la prospective.

Exercice du droit d'accès

Toute information, notamment la copie des données personnelles collectées ou générées préalablement, au cours, ou à la suite du présent traitement, peut être communiquée aux personnes exerçant leur droit d'accès. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation des données personnelles que vous nous avez transmises à des fins de prospection initiée par LOCALNOVA. Il vous suffit alors de nous le préciser par email à : (contact.donnees.personnelles(@)localnova.fr) en supprimant toutes les parenthèses.

Collecte des données

LOCALNOVA ne fait aucune collecte déloyale des données personnelles. Nos plates-formes serveurs ne sont pas destinées ni configurées de telle sorte à collecter des informations personnelles sur les visiteurs de notre site en dehors des données suivantes : provenance des connexions (fournisseur d'accès), adresse IP, type et version de browser utilisé ; en aucun cas nous ne collectons l'adresse e-mail des visiteurs sans que ces derniers ne nous la communiquent délibérément.

Cookies

Les données de trafic et les fichiers de cookies que nous implantons sur votre ordinateur ont une triple finalité : sécuriser les transactions que vous pouvez être amené à réaliser, mémoriser temporairement vos demandes, jusqu'à la transaction et permettre, en interne, de procéder à des analyses de fréquentation de nos pages d'information afin d'en améliorer le contenu ; la durée de conservation de ces informations n'excède pas la durée de la prestation ou de l'abonnement. Les données relatives à la navigation des visiteurs ne sont pas exploitées nominativement; il s'agit de statistiques agrégées permettant de connaître les pages les plus et les moins populaires, les chemins préférés, les niveaux d'activité par jour de la semaine et par heure de la journée, les principales erreurs clients ou serveur.

ARTICLE 9 - Propriété intellectuelle

Le contenu du site est la propriété du Vendeur et de ses éventuels partenaires et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, Le Prestataire reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les études, dessins, modèles, prototypes etc..., réalisés (même à la demande du Client) en vue de la fourniture des services au Client.

Le Client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc, sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du Prestataire qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

ARTICLE 10 - Droit applicable – Langue

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est régi et soumis au droit français.

Il est rédigé en langue française. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 – Litiges

LOCALNOVA ne saurait être tenue pour responsable de l'inexécution du contrat conclu, d'une part en cas de force majeure, telle que définie par les tribunaux français en particulier de perturbation ou grève totale ou partielle des moyens de communications, d'autre part en cas de faute du client ou du fait imprévisible et insurmontable d'un tiers au contrat.

LOCALNOVA ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant de la mauvaise utilisation des services vendus sur le site.

Les parties s'engagent à essayer de régler à l'amiable les litiges qui peuvent se présenter. Pour les litiges persistants, auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résiliation, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun. Les tribunaux de MONTPELLIER seront seuls compétents.

ARTICLE 12 - Acceptation du Client

Le fait pour un Acheteur, de commander sur le site Internet du Prestataire, de signer le devis ou le contrat transmis par ce dernier, emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par l'Acheteur, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Prestataire.

ARTICLE 13 - Dispositions diverses

13.1 L'intitulé des clauses a pour seul objet de faciliter la lecture et la compréhension du Contrat et ne peut en aucun cas permettre de préjuger du contenu desdites clauses et de l'interprétation qui peut en être faite.

En cas de difficulté d'interprétation entre l'une quelconque des présentes clauses et son titre, le contenu de la clause prévaudra sur son intitulé.

13.2 Si l'une quelconque des stipulations du Contrat s'avérait nulle au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle serait alors réputée non écrite, sans pour autant entraîner la nullité du Contrat ni altérer la validité de ses autres dispositions.

ARTICLE 14 - Publicité

LOCALNOVA pourra, après la souscription par une collectivité territoriale de prestations de services ou d'un abonnement, faire état publiquement de son existence et pourra à cet effet mentionner le nom de la collectivité dans la rubrique « ils nous font confiance » du portail www.localnova-finance.fr (accompagné le cas échéant du LOGO identitaire de la collectivité). Le contenu de toute prestation restera confidentiel. Toute communication/publication relative à l'existence et à la teneur d'une prestation et de son contenu requerra un accord préalable de LOCALNOVA et de la collectivité territoriale.